



Après deux rencontres dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, la DRH a signifié une fin de non-recevoir à notre demande d'accorder aux salariés une augmentation collective en 2017.

### Un constat :

- **Aucune augmentation collective des salaires depuis 3 ans.**
- **Des économies importantes faites sur les frais de personnel lors des négociations sur le statut.**  
Ce sont par exemple plus de 23M€ qui ont été récupérés en 2016 sur les dispositifs de fin de carrière ex-AG2R. La disparition des dispositifs familiaux ex-REUNICA « rentrée scolaire et primes de garde » fait économiser presque 600 000€ à la Direction et transfère une partie des charges sur le Comité d'Entreprise.  
**Or, la Direction avait affirmé que ces économies libéreraient des marges de manœuvre financières pour les négociations sur les salaires.**
- **Une charge de travail en augmentation d'année en année.**  
L'apparition de nouveaux chantiers (ANI, DSN, regroupement AG2R REUNICA...) se combine à la baisse des effectifs accentuant cette hausse importante de la charge de travail.
- **Des mobilités géographiques subies**
- **Un réseau commercial malmené**

### Des conséquences :

- **Le pouvoir d'achat des salariés diminue d'année en année.**  
Pas d'augmentation collective, mais une inflation à +1,6% en 3 ans.  
La baisse de la masse salariale, -2,9% en 2015, -3,3% en 2016 et -3% prévus en 2017 a un impact direct sur le budget du CE.  
La diminution des prestations s'ajoute à la non revalorisation des salaires.
- **La dégradation des conditions de travail et la démotivation des salariés entraînent des arrêts de travail de plus en plus nombreux.**  
Ces arrêts de travail et les mises en invalidité provoquent un déficit du contrat prévoyance des salariés, qui a conduit la Direction à décider, au mépris de ses engagements, à baisser de 7% l'indemnisation des arrêts de + 90 jours et de 17% le montant des pensions d'invalidité.

### Une réaction s'impose ! Une autre politique sociale et salariale est possible !

Tout en maintenant les équilibres techniques du groupe, la Direction peut dégager des marges de manœuvre pour apporter une reconnaissance salariale légitime à tous les collaborateurs.  
Pour cela, les frais de personnel ne doivent plus être l'unique variable d'économie, surtout quand les efforts financiers ne pèsent que sur une partie des salariés du groupe et omettent ses dirigeants.

**Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FO et UNSA revendiquent une augmentation générale des salaires de 2%, avec un minimum de 40€ mensuel.**

Face à une Direction sourde, tous les salariés doivent se mobiliser pour non seulement soutenir cette demande, mais aussi montrer leur détermination à être respectés et reconnus.

**Pour notre salaire, pour nos conditions de travail, pour notre emploi, mais aussi pour être entendus et respectés**

**Débrayons TOUS le 27 janvier 2017**